République Tunisienne

Projet de développement urbain et de gouvernance locale

Fiche de suivi trimestriel E&S des points focaux locaux

Projets en cours de mise en œuvre

Commune: LAMTA

Période(trimestre) : 1 ère trimestre 2017

a) Mémoire descriptif, explicatif et justification

Il ya: - 01 en cours d'exécution.

Tous les projets sont en cours d'exécution de procédure administratives et autres :

des collectivités locales le 11/11/2016. le projet de construction des voiries : l'entrepreneur va bientôt entamer à exécuter les travaux. en cours d'exécution : ce projet a eu l'accord définitif du caisse de prêt et de soutient

b) Présentation de tous les projets réalisés pendant la période :

		-
_	Z	
Construction des voiries (programme 2016)	Indication du projet	
150.000 dt	Prévu par le PAI	Co
152.406 dt	actualisé	Coût
98.000 DT	Dotation non affectée	Schér
0.000	Dotation affectée	Schéma de financement
14.406 DT Auto- financement 40.000DT Prêt	Autres à préciser	cement
	Emplacement	
	conception	
×	travaux	Phase
	exploitation	

Phase travaux Détail des mesures de suivi de mise en œuvre et des mesures correctives par projet

C

	-		° 7	4
	Construction des voiries (programme 2016)		Projet	
			В	Cate
	×		C	Catégorie
	X	oui	Mesures environnementa du trimestre en cours	Mise en œuvr
		non	Mesures environnementales du trimestre en cours	lise en œuvre des PGES et CGEAC en cours des travaux
		ino	Mesures correctives du trimestre précédent	CGEAC en cou
		non	lesures correctives du trimestre précédent	rs des travaux
	11	oui	*	Remise en éta des lieux à la fin des travau
		non		Remise en état des lieux à la fin des travaux
			dans les E E (PGES/CGEAC) et raisons	Non-conformité relevée par
		prise et/ou engagées	contractuelles et Actions correctives	Mesures prises en cas de manquement aux obligations

^(*) Préciser si c'est mentionné sur le PV de réception

Phase exploitation et maintenance

П	0 0			0	-		1
-	-		-				
				rojet	Drojet		
			В				Catégorie
			C				orie
		oui	du trimes	environi	Me		Mise e
		non	du trimestre en cours	environnementales	Mesures	cours des travaux	Mise en œuvre des PGES et CGEAC en
		oui	préc	du tri	Mesures	s travaux	GES et CC
		non	précédent	du trimestre	Mesures correctives		EAC en
						des travaux (*)	Remise en état
						ux (*)	en état
		, area care	(PGES/CGEAC) et	les E E	mesures prévues dans	relevée par rapport aux	Non-conformité
		evou engagees	Actions correctives prise	contractuelles et	obligations	manquement aux	Mesures prises en cas de

^(*) Préciser si c'est mentionné sur le PV de réception

1) Mécanisme de gestion des plaintes

Tableau 3: Tableau de synthèse trimestriel du traitement des plaintes

00	Nombre de plaintes non-traitées dans un délai 21 jours (explications) :
14	Nombre de plaintes traitées dans un délai de 21 jours (explications) :
règlement urbain et autres	Résumé synthétique du type de plaintes :
14	Nombre de plaintes enregistrées au cours de la période :
	Trimestre :1ième trimestre 2017
	GSM: 22 863 806
amta@yahoo.com	Email: commune.lamta@yahoo.com
	Nom du point focal: KHLIL WAFA Ep. MLIK
	Nom de la commune : LAMTA

[&]quot;Traitée" veut dire étudiée par les services de la CL et ayant eu une réponse

Tableau4: Tableau de synthèse trimestriel du traitement des plaintes concernant les projets financés par le PDUGL.

	Nombre de plaintes non-traitées dans un délai 21 jours (explications):
	Nombre de plaintes traitées dans un délai de 21 jours (explications) :
	Résumé synthétique du type de plaintes :
00	Nombre de plaintes portant sur les projets financés par le PDUGL enregistrées au cours de la période:

[&]quot;Traitée" veut dire étudiée par les services de la CL et ayant eu une réponse

Récapitulatif:

Nombre total de visites réalisées : 00

Nombre total de non conformités relevées : ==

Nombre total de nouvelles actions correctives lancées : =

Nombre total d'actions correctives clôturées : ==

Nombre de plaintes reçues

Nombre de plaintes traitées

Difficultés rencontrées

Couts induits

e) Dossiers annexes

- Dossier photos
- Résultats d'analyses
- PV de réunions et de consultations

LAMTA le: 30 MARS 2017

LE PRESIDENT DE LA DELEGATION SPECIALI